

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Décembre 2021** qui font apparaître un actif net de **4.596.409 DT** et une valeur liquidative égale à **119,847 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2021** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2021**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **58,43 %** de l'actif arrêté à la date du **31 Décembre 2021**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Les liquidités et quasi-liquidités représentent **41,57 %** de l'actif arrêté à la date du **31 Décembre 2021**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2.702.700	2.018.079
a- Actions et valeurs assimilées		220.425	174.660
b- Obligations		2.482.275	1.843.420
c- Emprunts d'état		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1.922.677	1.623.993
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		1.922.677	1.623.993
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		4.625.377	3.642.073
-			
<u>PASSIFS</u>		28.968	34.426
Opérateurs créditeurs	PA1	16.243	20.812
Autres créditeurs divers	PA2	12.725	13.614
<u>ACTIF NET</u>		4.596.409	3.607.647
Capital	CP1	3.849.287	3.158.315
Sommes capitalisables		747.122	449.332
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		546.326	297.155
b- Résultat capitalisable de la période		200.543	150.103
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		252	2.074
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4.625.377	3.642.073

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Revenus du portefeuille-titres	PR1	41.450	127.312	24.130	102.612
a- Dividendes		0	0	0	0
b- Revenus des obligations		41.450	127.312	24.130	102.612
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	24.944	125.363	22.793	92.634
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>66.394</u>	<u>252.676</u>	<u>46.923</u>	<u>195.246</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-8.102	-32.632	-6.717	-26.659
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		58.292	220.044	40.206	168.587
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4.905	-19.501	-4.649	-18.483
RESULTAT D'EXPLOITATION		53.387	200.543	35.557	150.103
Régularisation du résultat d'exploitation		9.117	252	3.772	2.074
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		62.504	200.795	39.329	152.177
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-9.117	-252	-3.772	-2.074
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1.912	5.135	658	-5.451
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	4.079	0	12.592
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		55.299	209.757	36.215	157.245

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>55.299</u>	<u>209.757</u>	<u>36.215</u>	<u>157.245</u>
a- Résultat d'exploitation	53.387	200.543	35.557	150.103
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1.912	5.135	658	-5.451
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	4.079	0	12.592
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>223.068</u>	<u>779.005</u>	<u>86.371</u>	<u>-505.845</u>
a- Souscriptions	505.012	3.768.685	372.757	846.798
- Capital	424.000	3.248.100	327.000	752.900
- Régularisation des sommes non distribuables	1.439	6.820	386	867
- Régularisation des sommes capitalisables	79.574	513.765	45.371	93.030
b- Rachats	-281.944	-2.989.680	-286.386	-1.352.643
- Capital	-237.300	-2.567.200	-251.600	-1.217.600
- Régularisation des sommes non distribuables	-783	-5.962	-290	-1.442
- Régularisation des sommes capitalisables	-43.861	-416.518	-34.497	-133.600
VARIATION DE L'ACTIF NET	278.367	988.762	122.586	-348.600
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	4.318.042	3.607.647	3.485.060	3.956.247
b- Fin de période	4.596.409	4.596.409	3.607.647	3.607.647
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- Début de période	36.485	31.543	30.789	36.190
b- Fin de période	38.352	38.352	31.543	31.543
VALEUR LIQUIDATIVE	119,847	119,847	114,372	114,372
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,015%	4,787%	4,151%	4,623%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Décembre 2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2021** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2021**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2021** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas

une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Décembre 2021**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2021** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Décembre 2021** à 2.702.700 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		2.405.344	2.482.275	53,67%	54,00%
AB 2008 CAT B	3.000	105.000	108.625	2,35%	2,36%
AB 2009 SUB	1.150	22.954	23.209	0,50%	0,50%
AB 2012 SUB	3.500	35.000	35.612	0,77%	0,77%
AB SUB 2020-03	2.000	200.000	213.026	4,61%	4,63%
AIL 2015-1	1.500	30.000	30.764	0,67%	0,67%
ATL 2015-1	1.500	30.000	30.888	0,67%	0,67%
BH SUB 2021-02	4.000	400.000	405.904	8,78%	8,83%
BTE 2010	3.500	157.500	159.641	3,45%	3,47%
CIL 2016-2	1.000	20.000	21.052	0,46%	0,46%
CIL 2020-1	1.500	105.000	105.652	2,28%	2,30%
HL SUB 2015-1	2.500	50.000	50.321	1,09%	1,09%
HL 2015-2	2.500	100.000	104.800	2,27%	2,28%
HL 2020-03	1.000	100.000	107.608	2,33%	2,34%
STB 2010/1	3.000	79.890	82.526	1,78%	1,80%
TJL 2016-2	2.000	40.000	42.039	0,91%	0,91%
TJL 2019-1	1.000	60.000	62.421	1,35%	1,36%
TLF 2021-1	1.000	100.000	105.549	2,28%	2,30%
TLF 2021 SUB	2.000	200.000	202.792	4,38%	4,41%
UIB 2009/1	2.500	100.000	102.154	2,21%	2,22%
UIB 2012/1	3.500	70.000	73.496	1,59%	1,60%
EMP NA 21 8.8 28-06-2021 CAT B	4.000	400.000	414.196	8,95%	9,01%
Titres OPCVM		210.384	220.425	4,77%	4,80%
GO SICAV	1.768	210.384	220.425	4,77%	4,80%
Total		2.615.728	2.702.700	58,43%	58,80%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
Placements monétaires	0	0
Certificats de dépôts	0	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	0	0
Disponibilités	1.922.677	1.623.993
Compte à terme	400.000	0
Intérêts courus sur compte à terme	3.364	0
Avoirs en banque	1.518.712	1.618.887
Sommes à l'encaissement	2.636	0
Sommes à régler	-7.427	0
Intérêts sur Dépôt à vue	5.391	5.106
Total	1.922.677	1.623.993

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
PLC ATB CT 09.11.2021 7.24%	400.000	403.364	8,72%	8,78%
Total	400.000	403.364	8,72%	8,78%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2021	Solde au 31.12.2020
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais du gestionnaire	6.709	5.328
Frais du dépositaire	9.534	15.484
Total	16.243	20.812
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5.001	5.001
Autres Créditeurs (CMF)	419	317
Charges budgétisées à payer	6.115	8.296
Etat, retenue à la source	1.190	0
Total	12.725	13.614

CP1 : Note sur le capital**NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Capital au 31.12.2020	
* Montant en nominal	3.154.300
* Nombre de Titres	31.543
* Nombre d'actionnaires	84
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	3.248.100
* Nombre de titres émis	32.481
Rachats effectués	
* Montant en nominal	2.567.200
* Nombre de titres rachetés	25.672
Capital au 31.12.2021	
* Montant en nominal	3.835.200
* Nombre de Titres	38.352
* Nombre d'actionnaires	96

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2020	3.158.315	3.158.315
Souscriptions de la période	3.248.100	3.248.100
Rachats de la Période	-2.567.200	-2.567.200
Autres Mouvements	10.072	757.194
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	5.135	5.135
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	4.079	4.079
Régularisation Sommes non distribuables	858	858
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		747.122
Montant Fin de période au 31.12.2021	3.849.287	4.596.409

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0
Revenus Des Obligations				
Intérêts	41.450	127.312	24.130	102.612
Revenus Des BTA				
Intérêts	0	0	0	0
Total	41.450	127.312	24.130	102.612

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur certificats de dépôt	12.811	81.183	15.649	34.589
Intérêts sur comptes de dépôt	12.133	44.180	7.144	58.045
Total	24.944	125.363	22.793	92.634

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	6.602	26.682	5.221	20.709
Rémunération du dépositaire	1.500	5.950	1.496	5.950
Total	8.102	32.632	6.717	26.659
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1.260	5.000	1.257	5.000
Redevance CMF	1.110	4.484	878	3.481
Charges diverses	1	3	1	3
Charges budgétisées (Résultat)	2.534	10.014	2.514	10.000
Total	4.905	19.501	4.649	18.483

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Décembre 2021** s'élève à 26.682 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2021** s'élève à 5.950 DT.